

39899

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Doc.
GENERALE

E/CN.14/AS/VI/4
14 décembre 1965

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
ET CENTRE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
Colloque sur le développement industriel en Afrique
Le Caire, 27 janvier - 10 février 1966

SOURCES EXTERIEURES DE FINANCEMENT

(Note du secrétariat)

SOURCES EXTERIEURES DE FINANCEMENT

1. Le présent document a pour principal objet de présenter quelques sujets de discussion. Il s'agit de quelques-uns des principaux problèmes de politique que pose le financement du développement industriel en Afrique par des sources extérieures. Nous n'avons pas cherché à décrire en détail les sources disponibles ni à présenter une estimation quantitative de l'aide financière apportée ou des besoins.

2. Les principales sources de capitaux étrangers sont les suivantes :

- investissement privé direct étranger;
- prêts d'organismes internationaux et interrégionaux ou d'institutions publiques de financement;
- financement de gouvernement à gouvernement;
- crédits accordés par les fournisseurs ou crédits à l'exportation.

3. L'investissement privé direct étranger dans l'industrie n'est pas une grosse source de financement, notamment en Afrique. Les investissements privés des Etats-Unis en Amérique latine et les investissements du Royaume-Uni dans les pays du Commonwealth, notamment en Inde, sont importants. Il y a aussi, par exemple, certains investissements privés français et belges dans l'industrie des anciens territoires coloniaux africains de la France et de la Belgique, mais ils ne sont guère élevés. On explique souvent que le peu d'ampleur de l'investissement privé étranger dans l'industrie est dû en partie à ce que l'on appelle le climat de l'investissement, réel ou imaginaire. Nous parlerons plus loin des mesures prises pour offrir de plus puissants stimulants. Un aspect plus important est la rentabilité des projets, qui est liée à l'étroitesse des marchés, à l'insuffisance du pouvoir d'achat réel et au manque d'expérience des cadres de direction. C'est pourquoi les gouvernements africains accordent une attention accrue à l'instauration d'une coopération multinationale et sous-régionale et cherchent à réaliser le développement industriel par la voie du groupement et de la répartition des industries.

4. Parmi les institutions internationales, le principal apporteur de capitaux, la Banque internationale, qui accorde des prêts en monnaie forte soit directement à l'industrie, soit indirectement par l'intermédiaire de sociétés de financement du développement, et des prêts en monnaie faible par l'intermédiaire de sa filiale l'Association internationale de développement, ainsi que des prêts à l'industrie privée par l'intermédiaire de la Société financière internationale. Avec un capital de 100 millions de dollars seulement, cette dernière opère à une échelle modeste, mais des mesures ont été prises pour tripler ou quadrupler ses ressources grâce à des prêts de la Banque elle-même. En Afrique, une grande partie des investissements de la Banque sont allés à l'infrastructure. On accorde de plus en plus d'attention à l'agriculture. Jusqu'ici l'industrie a été négligée. La SFI ne peut accorder de prêts qu'à l'industrie privée. La Banque et l'AID se sont bornées dans la pratique à aider le secteur privé, entreprises ou banques de développement. Cependant, dans le contexte africain, on examine les possibilités de modifier cette politique. En Amérique latine les principales opérations de la Banque interaméricaine de développement dans l'industrie prennent de l'ampleur et l'on peut s'attendre que la Banque africaine de développement qui vient d'être créée s'intéressera également aux projets industriels. La Banque européenne d'investissement ne s'occupe que des pays du marché commun européen et des pays associés. Jusqu'à présent, il semble que ses activités en faveur de l'industrie des zones en voie de développement se soient limitées aux régions les moins développées de l'Europe.

5. Il convient d'inclure dans ce groupe d'institutions l'Export-Import Bank de Washington. Elle a fait assez peu de prêts pour le développement de l'industrie et peu de prêts à l'Afrique. Mais elle ouvre chaque année de nombreux crédits pour l'exportation de biens d'équipement, surtout à la demande des exportateurs ou des banques des Etats-Unis.

6. La Commonwealth Development Corporation accorde des prêts au sein du Commonwealth, mais ses opérations de prêts ont peu d'envergure.

7. Ces dernières années, le financement de gouvernement à gouvernement a pris de l'importance en Afrique, mais on ne possède pas de renseignements sur les sommes consacrées à l'industrie. On sait que le financement de projets industriels représente une grosse part de l'aide financière allemande. La part de financement industriel dans l'aide française est faible. Les pays d'économie planifiée concentrent le gros de leur aide sur les projets industriels dans le cadre de leur politique déclarée d'encouragement à l'industrialisation dans les pays en voie de développement, mais jusqu'à présent leur aide à l'Afrique est demeurée assez faible.

8. On n'a pas de renseignements sur les crédits accordés par les fournisseurs, mais on sait qu'ils jouent un rôle important dans le financement industriel. Cependant, ils s'ajoutent à la charge de la dette des pays bénéficiaires qui doivent rembourser des crédits à court terme ou à moyen terme au lieu de prendre des engagements à long terme. En outre, il n'est pas rare que le prix de l'équipement financé de la sorte soit élevé.

9. Au cours de discussions récentes il a été fait état d'estimations du déficit de la balance commerciale des pays en voie de développement^{1/}, déficit que l'on doit résorber soit en ouvrant davantage les frontières du monde industrialisé aux exportations des zones moins développées, soit en augmentant l'aide étrangère, soit encore par ces deux moyens à la fois. Comme on n'a pas d'estimations détaillées et sûres pour l'Afrique, on discute généralement de la question en termes généraux.

^{1/} Voir notamment, Nations Unies, Etude sur l'économie mondiale, 1962, 1ère partie : Le pays en voie de développement dans le commerce mondial (New York, 1963).

On sait que les besoins africains d'aide financière étrangère en vue du développement industriel sont sans aucun doute très élevés, mais l'Afrique peut néanmoins pâtir de ce qu'on laisse le problème à ce plan assez général et global. En outre, on court le risque de laisser dans l'ombre ou même de perdre de vue de nombreuses autres mesures à prendre.

10. La première observation qui s'impose c'est qu'il existe un besoin et de vastes possibilités d'augmentation de l'épargne intérieure. En particulier le taux marginal de l'épargne peut croître rapidement à mesure que le développement s'opère et que les revenus s'élèvent. C'est là une nécessité non seulement en elle-même, mais c'est également une condition préalable à l'augmentation de l'aide étrangère. Nous n'en dirons pas plus sur la question car l'examen des problèmes posés par l'augmentation du financement intérieur du développement industriel dépasse le cadre du présent document^{1/}.

11. On ne peut espérer financer les programmes de développement industriel qui sont à l'étude par la seule épargne intérieure. En outre, c'est surtout dans les débuts que l'on a besoins de l'aide étrangère. Un certain nombre de réformes souhaitables relatives aux modalités d'octroi de l'aide étrangère sont en cours d'examen. La plupart d'entre elles intéressent particulièrement l'Afrique. Il devient de plus en plus évident que l'aide accordée est plus utile si elle s'insère dans le cadre d'un plan national de développement que si elle est appliquée projet par projet; mais dans le cas des petits pays qui n'ont pas de plan de développement en tant que tel il serait imprudent d'arrêter trop tôt l'aide par projets. Dans la mesure où cette forme d'aide doit continuer, l'aide doit être calculée d'après le coût total, y compris les coûts intérieurs, mais non compris l'éventuelle contribution

^{1/} Voir R. Meagher, Invested Finance in Five African Countries.

intérieure, qui varie d'un pays à l'autre. Du point de vue du pays donateur ayant des difficultés de balance de paiements, l'aide assortie de conditions est compréhensible, mais il faudrait que tout soit fait pour y renoncer le plus tôt possible, selon des modalités convenues d'un commun accord par les pays donateurs. La charge croissante du remboursement de la dette montre combien il est important d'allonger le délai de grâce et la durée du prêt, et d'abaisser le taux d'intérêt. Pour de nombreux pays africains les dons sont préférables aux prêts. C'est une pratique très courante que de concentrer l'aide dans les pays qui ont la plus grande capacité d'absorption. Or, il y aurait beaucoup à dire en faveur d'une politique opposée visant à la concentration d'une plus grande partie des prêts et des dons en monnaie faible dans les pays les plus pauvres, jointe à un effort résolu pour augmenter la capacité d'absorption.

12. Il a été clairement démontré que le développement industriel en Afrique exige souvent le groupement des pays et la mise en commun des projets de grande envergure. La tâche peut être facilitée grâce à des mesures appropriées prises par les pays donateurs et par les pays bénéficiaires. A cet égard, on pourrait envisager une formule comme celle de l'Aid to India Consortium. Le Conseil africain de coopération économique proposé par la CEA et dont la création est étudiée par les gouvernements africains pourrait jouer un rôle important.

13. La nécessité d'une augmentation de l'épargne intérieure et de l'aide étrangère, et d'une réforme du processus d'octroi de l'aide est évidente. Mais il est encore plus important d'examiner les raisons pour lesquelles un volume plus grand des capitaux étrangers disponibles ou qui pourraient l'être ne va pas au développement industriel africain. Un problème déjà cité est celui de l'insuffisance des stimulants. Des progrès ont été faits récemment dans cette voie. On peut citer par exemple, l'établissement de la Convention de la Banque mondiale sur le règlement des différends relatifs aux investissements, le projet proposé par l'OCDE d'une garantie multilatérale de l'investissement

étranger contre les risques non commerciaux, et le projet que la Banque mondiale est en train de mettre au point pour le financement compensatoire du développement. Les garanties des investissements et les codes d'investissement peuvent également être utiles. La plupart des pays africains ont mis au point des projets de ce genre^{1/}. Il serait des plus utile d'harmoniser ces mesures, de préférence au plan sous-régional, pour assurer de bonnes conditions à l'investisseur étranger et pour éviter toute concurrence fâcheuse entre les pays africains dans l'octroi de conditions avantageuses.

14. Il est d'une importance plus grande encore de trouver des projets conçus selon de saines pratiques bancaires, en partie par l'élimination impitoyable des entreprises de prestige, en partie par le groupement de pays voisins afin de créer des marchés assez étendus, et surtout grâce à une préparation suffisante et systématique des projets^{2/}.

1/ Voir Nations Unies, Dispositions législatives et réglementaires sur les investissements (N° de vente : 65.II.K.3, New York, 1965).

2/ Programmation industrielle et évaluation des projets (Compte rendu analytique des travaux du cycle d'études interrégional, Prague, octobre 1965).